



# BLACK FRIDAY

## sur les salariés-es de SFR !

SFR Distribution

Les boutiques SFR restent ouvertes car elles ont été déclarées indispensables aux besoins de la population mais la fréquentation est en forte diminution ce qui va impacter le niveau de rémunération des conseillers-es de vente.

La réponse de la direction SFR D face à cette situation, se limite à une proposition de calcul des salaires de Novembre sur seulement 80% de la part variable basée sur les primes perçues entre mars 2019 et février 2020, ou sur le résultat réel des ventes de novembre si celui-ci est plus favorable : soit l'un soit l'autre.

La CGT **dénonce cette injustice et revendique :**

- La réévaluation des objectifs pour les rendre atteignables et cohérents en tenant réellement compte du « contexte COVID » afin de ne pas pénaliser les salarié-es comme par exemple à Orange qui le fait déjà depuis le mois de Mai.
- La rémunération à 100% des parts variables



## SFR invente le BOOSTER du confinement !

Incohérence du booster qui sera inaccessible pour les boutiques ayant un flux trop faible pour atteindre les 60 % de BOX.

Pire, cela oblige les vendeurs et les vendeuses à faire uniquement que des box hautes valeurs. En cette période difficile, ne devraient-ils et elles pas répondre uniquement aux besoins essentiels des clients ?

**Allons à l'essentiel, faisons uniquement des ventes essentielles pour *une prime exceptionnelle, dans une période exceptionnelle !***



**Dans le contexte actuel, nous revendiquons :**



- Un déclenchement du booster non lié à un objectif minimum.
- Une rémunération pour les BOX dès la souscription en boutique, pas conditionnée à l'installation effective chez le client.
- Une réévaluation de la rémunération à l'acte de vente, quel que soit l'acte ! (SAV, prêt de clé...)

Aucune proratisation n'a été faite pour Fin Octobre sur les deux derniers jours ce qui a eu pour conséquence directe une perte potentielle sur les Boosters.  
 Un geste de la part de la Direction aurait été une reconnaissance de la prise en compte du contexte actuel dû au confinement décidé nationalement par l'état.

**La Direction nous a laissé dans le flou total sur sa décision de rémunération de Novembre en nous faisant patienter plus de 10 jours avant de prendre une position.** Ce qui a entraîné une certaine incompréhension, démotivation et tension au sein des équipes.

**C'est pourquoi, nous revendiquons :**

- Une proratisation des 2 derniers jours d'Octobre
- Une prime exceptionnelle COVID 2020.



La CGT considère que les mesures prises par la direction de SFR D ne sont pas à la hauteur des efforts concédés par les salariés pour maintenir l'activité de l'opérateur dans une période de pandémie et de confinement. **Faut-il rappeler que comme les autres opérateurs télécoms, SFR est parvenu à garder la tête hors de l'eau pendant le confinement. Au premier trimestre, les ventes de l'opérateur ont progressé de 3,6 % pour atteindre 2,64 milliards d'euros.**

**La CGT reste à l'écoute des salarié-es et à votre disposition pour nous remonter vos attentes.**



**Bulletin de contact et de syndicalisation CGT**

|  |              |
|--|--------------|
| Nom .....                                  | Prénom ..... |
| Adresse .....                              |              |
| Code Postal .....                          | Ville .....  |
| (Facultatif) Téléphones... → (perso) ..... | → pro .....  |
| Grade/Classification .....                 | Métier ..... |
| Service/Bureau (nom et adresse) .....      |              |